



## Innovation

# LA VALIDATION DES ACQUIS EN MILIEU CARCÉRAL, UNE OUVERTURE VERS L'EMPLOI

La validation des acquis de l'expérience est souvent vue comme tournée vers le passé, puisqu'elle permet la reconnaissance d'acquis antérieurs. Mais son objet est d'être entièrement tournée vers l'avenir et de permettre un nouveau départ, sur des bases consolidées. C'est ce sur quoi travaille l'association Médiacion en milieu carcéral.

Philippe Grandin

### LA SOLUTION

#### QUI ?

##### Le milieu associatif

à l'initiative d'une construction de modalités d'accompagnement à la VAE en milieu carcéral.

#### QUOI ?

##### Un accompagnement spécifique

qui fait appel à tous les professionnels compétents et volontaires pour "re-connaître" les acquis de l'expérience.

#### COMMENT ?

##### La VAE doit être un projet familial.

La famille des détenus apporte un appui et un encouragement ainsi qu'une aide à la reprise de la confiance en soi.



Lors du colloque consacré à la VAE en milieu carcéral, à Saint-Jean-de-Braye les 22 et 23 mars.



Le débat est de savoir comment inscrire les politiques de droit commun par rapport à notre milieu carcéral. L'État a confié à la Région cette responsabilité et nous avons besoin de progresser ensemble sur ce sujet", a considéré Pierre Duflot, directeur interrégional des services pénitentiaires Centre-Est de Dijon. Il intervenait, le 22 mars, dans le cadre du premier colloque consacré au parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) en milieu carcéral, organisé à Saint-Jean-de-Braye par l'association Médiacion.

#### À la maison d'arrêt d'Orléans

Regroupant des formateurs, tous chercheurs en sciences de l'éducation, Médiacion a construit des modalités d'accompagnement à la VAE en milieu carcéral. Les formateurs interviennent

au sein du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran (CPOS) et du centre de détention de Châteaudun. "L'objectif de ce colloque est d'établir un croisement des pratiques avec d'autres acteurs et de se demander comment faire perdurer ce type d'actions, par quels financements", a souligné Jacques Serizel, président de l'association Médiacion.

Les premiers accompagnements de l'association ont débuté en septembre 2012 à la maison d'arrêt d'Orléans (MAO), grâce à des financements du Fonds social européen (FSE), du ministère de la Justice, du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE). À ce jour, plus de 400 personnes détenues ont été rencontrées pour plus de 100 entrées dans le dispositif et plus de 20 certifications obtenues.



## LE TRAVAIL DES ACCOMPAGNATEURS VAE NON FORMALISÉ

Au cours des débats de l'après-midi, les participants ont abordé la question de la formation des accompagnateurs de VAE. À l'Afpa par exemple, 100 à 150 personnes accompagnent à la VAE sans pouvoir par ailleurs valoriser leurs acquis faute de l'existence d'une fiche emploi spécifique à ce métier. Elles ne bénéficient pas non plus d'une formation propre à leur domaine. Au plan national, l'Afpa a finalisé une lettre de mission pour ses accompagnateurs mais "loin d'une reconnaissance statutaire". Les participants ont reconnu, concernant les fondamentaux du métier, que les accompagnateurs VAE en milieu carcéral doivent comprendre l'environnement dans lequel évoluent les personnes incarcérées dans une logique de préparation à la sortie. Ils doivent également identifier les acteurs concernés par la démarche et prendre en compte la temporalité de celle-ci, plus longue en prison, ce qui pose une fois de plus la question sous-jacente du financement.

### "Il s'agit pour ces personnes de surmonter la spirale de l'échec"

"Le monde associatif est indispensable à la vie de la prison car il installe des passerelles entre le milieu carcéral et la société, entre intérieur et extérieur, a expliqué Pierre Duflot. Nombre de détenus sont en situation de marginalité mais leur potentiel demande à être valorisé, notamment par le biais de la VAE. Il s'agit de surmonter la spirale de l'échec pour et avec ces personnes. La démarche VAE consiste à reconnaître l'autre et nous reconnaître nous-mêmes dans ce que nous avons de meilleur."

Dans cette démarche, la famille des détenus apporte un appui et un encouragement ainsi qu'une aide à la reprise de la confiance en soi, dans le cadre d'un partenariat entre les différents acteurs institutionnels. "Il est important pour la personne détenue d'être dans la reconnaissance pour s'inscrire dans un parcours de réinsertion. En ce sens, la démarche VAE est un outil relatif à la prévention de la récidive", a fait valoir Vanessa Baudat-Slimani, adjointe au maire de Saint-Jean-de-Braye. De son côté, Nathalie Magneron, vice-présidente de l'Université d'Orléans, en charge du continuum de formation (de bac - 3 à bac + 8), a exprimé le souhait de "contribuer au développement de la VAE et de la formation en milieu carcéral". "Nous sommes prêts à intervenir s'il y a des demandes en matière de réinsertion sociale et professionnelle", a-t-elle déclaré.

### Témoignage

Pascal, bientôt 40 ans, qui n'est plus détenu, a témoigné de son parcours VAE en milieu carcéral, accompagné dans sa démarche par Armelle Roudaire, formatrice et accompagnatrice VAE, directrice de l'association Médiaction.

Incarcéral en juillet 2012, il n'avait jamais été sensibilisé à la VAE. "J'en ai entendu parler dans les couloirs de la prison et j'ai fini par adresser une lettre au responsable de l'établissement, puis par obtenir un rendez-vous avec Armelle Roudaire", a-t-il raconté. À partir de là, la constitution du dossier est en marche pour l'obtention du CAP de ripeur-trieur de déchets ménagers. "Avec la VAE, on a la sensation qu'une porte s'ouvre vers l'emploi. Aujourd'hui, il me reste à passer devant le jury pour l'obtention du diplôme."

Dans un premier temps, le travail d'écriture étant difficile, il passe par le dessin d'un camion-benne. La retranscription sur ordinateur de son récit d'expérience s'effectue péniblement mais il se fait aider pour les fautes d'orthographe.

"Notre accompagnement en milieu carcéral s'effectue en équipe même si dans la pratique, cela est un peu compliqué", a confié Armelle Roudaire tout en rappelant que la VAE doit être un projet familial. Dans la salle, un autre représentant de la Direction interrégionale des services pénitentiaires Centre-Est de Dijon a insisté sur la nécessité de mobiliser les financeurs institutionnels de manière à ce que cette expérimentation soit pérenne. ●



**Il est important pour la personne détenue d'être dans la reconnaissance pour s'inscrire dans un parcours de réinsertion..."**

**Vanessa Baudat-Slimani**  
adjointe au maire  
de Saint-Jean-de-Braye.